

J'implore encore une fois le ministre des Pêches et des Océans de comprendre la gravité de cette situation et de donner la priorité aux pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard en débloquant aujourd'hui les fonds nécessaires à la réparation de ces quais.

* * *

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, nous avons tous été bouleversés et attristés il y a deux semaines par le massacre à Montréal de quatorze jeunes femmes parmi la fine fleur de notre jeunesse.

Je tiens à attirer aujourd'hui l'attention de la Chambre sur le fait qu'une douzaine de Canadiens perdent chaque jour la vie dans des accidents de la circulation. Autrement dit, plus de 4 000 Canadiens sont morts sur nos routes l'an dernier. Le carnage s'aggrave habituellement en cette période-ci de l'année à cause du raccourcissement des journées, du mauvais état des routes et d'une consommation accrue de boissons alcooliques.

J'exhorte les Canadiens à se montrer très prudents en tout temps et particulièrement au cours de la période des Fêtes.

J'invite tous les niveaux de gouvernement à adopter et à mettre en oeuvre toutes les lois nécessaires pour réduire ce terrible carnage qui a lieu sur nos routes.

Je lance aussi un appel spécial pour qu'on appuie la recherche de solutions à ce problème de plus en plus grave.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre): Monsieur le Président, depuis des années, le monde est bouleversé par la violation flagrante des droits de la personne en Iran.

Selon des sources fiables, 90 000 assassinats politiques ont été commis. L'Organisation populaire d'Iran a dressé la liste de plus de 16 000 de ces victimes, en apportant des précisions à leur sujet, pour illustrer toute l'ampleur que prennent les crimes contre la personne dont se rend responsable le gouvernement iranien.

Pendant que les droits de la personne continuent d'être bafoués avec la même intensité et que les journalistes rapportent chaque jour des tueries exécutées sur la place publique, le Mouvement national de la résistance d'Iran poursuit ses efforts et persiste à exercer des pressions au niveau international.

C'est du moins ce que racontent les prisonniers qui ont réussi à s'évader et qui ont témoigné devant les observateurs spéciaux des Nations Unies. Pour résumer la situa-

tion, disons que le gouvernement iranien viole les droits de la personne énoncés dans la Charte des Nations Unies, comme aucun autre pays ne l'a jamais fait auparavant.

Le gouvernement canadien pourrait offrir son aide au comité spécial qui se rendra en Iran dans quelques semaines. Il pourrait l'aider à recueillir des preuves à l'appui de toutes ces accusations portées contre l'Iran pour pouvoir réprimander le régime iranien et pour lui demander de faire cesser la violation des droits fondamentaux de la population iranienne.

* * *

LES DROITS DE L'ENFANT

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, dans son rapport de 1990, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance révèle que 38 000 enfants meurent chaque jour dans le monde et que 100 millions mourront de faim durant la prochaine décennie.

Il est à se demander si le gouvernement se soucie des 1,2 million d'enfants canadiens qui vivent dans la pauvreté lorsqu'il menace constamment de réduire notre déficit à leurs dépens, notamment en récupérant les allocations familiales, en manquant à sa promesse concernant les services de garde d'enfants, en imposant une taxe irréfléchie de 9 p. 100 et en menaçant de réduire les paiements de transfert dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada.

Les États-Unis affectent 1,5 million de dollars par jour à l'aide militaire au Salvador, soit deux fois plus que le montant nécessaire pour immuniser et nourrir tous les enfants qui meurent chaque jour dans le monde. Mais notre gouvernement préfère fermer les yeux.

Comment le Canada peut-il préserver sa crédibilité aux Nations Unies au sujet des droits des enfants, lorsque le gouvernement néglige leurs intérêts au pays et à l'étranger?

* * *

[Français]

HOMMAGE À MARGUERITE BERNIER

M. Jacques Tétreault (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage aujourd'hui en cette Chambre à M^{me} Marguerite Bernier, à qui j'ai eu l'honneur de remettre, au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Beatty), le certificat du mérite du prix Bénévolat Canada. Ce certificat est remis annuellement afin de reconnaître et d'encourager les Canadiens et Canadiennes qui se dévouent bénévolement pour l'amélioration de la santé et de la condition sociale de leurs concitoyens et concitoyennes.